

Procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du conseil municipal de Sainte-Thérèse-de-Gaspé dûment convoquée par courriel, tenue à l'hôtel de ville, au 374 route 132 à Sainte-Thérèse-de-Gaspé, le 23 mai 2018, à 18 : 00 heures, à laquelle sont présents :

Présents :	M.	Roberto Blondin, maire
	MME	Nadine Lelièvre, conseillère
	MM.	Patrick Lebreux, conseiller
		Jacques Desbois, conseiller
		Roland Vallée, conseiller
		Jeannot Couture, conseiller
		Jacques Roussy, conseiller

Sont également présents :
Luc Lambert, directeur général
René Desbois, inspecteur

Les membres présents forment quorum sous la présidence de monsieur Roberto Blondin, maire.

2018-05-088

RAPPORT SUR L'ÉTAT DU SOUFFLEUR

CONSIDÉRANT QUE le directeur général a déposé une estimation des réparations à effectuer sur le souffleur. Et que messieurs René Desbois et Stéphane Leblanc ont commenté l'estimation et ont répondu aux questions des élus;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire plus d'informations sur les options possibles concernant le souffleur;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Roland Vallée et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal mandate le directeur général et l'inspecteur afin d'analyser les coûts pour l'achat d'un souffleur ou de donner à contrat le soufflage des rues municipales.

2018-05-089

PROJET DE RÈGLEMENT DE PLAN D'URBANISME NUMÉRO 2018-237

Il est proposé par Patrick Lebreux et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal adopte le projet de règlement du plan d'urbanisme numéro 2018-237.

2018-05-090

PROJET DE RÈGLEMENT RELATIF À L'ÉMISSION DES PERMIS ET CERTIFICATS NUMÉRO 2018-238

Il est proposé par Jacques Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal adopte le projet de règlement relatif à l'émission des permis et certificats numéro 2018-238.

2018-05-091

PROJET DE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2018-239

Il est proposé par Jeannot Couture et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal adopte le projet de règlement de zonage numéro 2018-239.

2018-05-092 **PROJET DE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION NUMÉRO 2018-240**

Il est proposé par Roland Vallée et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal adopte le projet de règlement de construction 2018-240.

2018-05-093 **PROJET DE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 2018-241**

Il est proposé par Roland Vallée et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal adopte le projet de règlement de lotissement numéro 2018-241.

2018-05-094 **PONCEAUX CHEMIN DUGUESCLIN**

CONSIDÉRANT QUE des travaux de pavage sont prévus sur le chemin Duguesclin et que des ponceaux sont à remplacer dans un avenir rapproché;

POUR CE MOTIF, il est proposé par Roland Vallée et résolu à l'unanimité des conseillers;

QUE le conseil municipal autorise le remplacement, avant la pose d'une couche d'usure d'asphalte, de deux ponceaux sur le chemin Duguesclin, un du côté Est près de M. Francis Lelièvre et l'autre du côté Ouest près de M. Alain Bertrand les coûts sont estimés à plus ou moins 25 000 \$.

QUE le montant nécessaire pour payer la dépense ci-haut mentionnée soit pris à même le surplus.

2018-05-095 **LE CADRE POUR LA PRÉVENTION DES SINISTRES**

CONSIDÉRANT QUE le Cadre pour la prévention des sinistres prévoit qu'une Municipalité peut faire une demande de soutien financier et technique pour la réalisation de travaux de prévention et/ou d'atténuation des risques;

POUR CE MOTIF, il est proposé par Roland Vallée et résolu à l'unanimité des conseillers;

QUE le conseil municipal autorise la présentation d'une demande d'aide financière et technique dans le Cadre pour la prévention pour des sinistres pour le secteur de la Est de la Municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé soit de monsieur Donald Roussy à la compagnie Lelièvre, Lelièvre et Lemoignan Ltée.

2018-05-096 **CONTRAT POUR TRAVAUX FORESTIERS SUR TERRAIN MUNICIPAL**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire faire couper du bois qui est rendu à maturité sur les lots 5 648 030 et 5 650 340;

POUR CE MOTIF, il est proposé par Roland Vallée et résolu à l'unanimité des conseillers;

QUE le conseil municipal autorise l'engagement de Équipement forestier Lancup Inc. pour exécuter la coupe de bois sur les lots ci-haut mentionnés.

N.B. Monsieur Patrick Lebreux n'a pas participé aux délibérations ni à la décision dans le dossier concernant Équipement forestier Lancup Inc.

Tous les membres du conseil municipal renoncent à l'avis de convocation et traitent des sujets suivants :

2018-05-097 **FABRIQUE DE LA PAROISSE SAINTE-THÉRÈSE-DE-L'ENFANT-JÉSUS – FEUILLETS PAROISSIAUX**

Il est proposé par Nadine Lelièvre et résolu à l'unanimité des conseillers;

QUE le conseil municipal accepte de commanditer la Fabrique de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus pour des feuillets paroissiaux au montant de 150 \$.

2018-05-098 **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT DU PLAN D'URBANISME NUMÉRO 2018-237**

Avis de motion est donné par Patrick Lebreux, conseiller qu'à une séance ultérieure de ce conseil, il sera soumis pour adoption un règlement du plan d'urbanisme numéro 2018-237.

2018-05-099 **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT RELATIF À L'ÉMISSION DES PERMIS ET CERTIFICAT NUMÉRO 2018-238**

Avis de motion est donné par Patrick Lebreux, conseiller qu'à une séance ultérieure de ce conseil, il sera soumis pour adoption un règlement relatif à l'émission des permis et certificats numéro 2018-238.

2018-05-100 **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2018-239**

Avis de motion est donné par Patrick Lebreux, conseiller qu'à une séance ultérieure de ce conseil, il sera soumis pour adoption un règlement de zonage numéro 2018-239.

2018-05-101 **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION NUMÉRO 2018-240**

Avis de motion est donné par Patrick Lebreux, conseiller qu'à une séance ultérieure de ce conseil, il sera soumis pour adoption un règlement de construction numéro 2018-240.

2018-05-102 **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 2018-241**

Avis de motion est donné par Patrick Lebreux, conseiller qu'à une séance ultérieure de ce conseil, il sera soumis pour adoption un règlement de lotissement numéro 2018-241.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune assistance.

2018-05-103

CLÔTURE DE LA SESSION

La clôture de la séance est proposée par Nadine Lelièvre à 20 : 40 heures.

Roberto Blondin, maire

Luc Lambert, directeur général
et secrétaire-trésorier

« Je, Roberto Blondin maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »